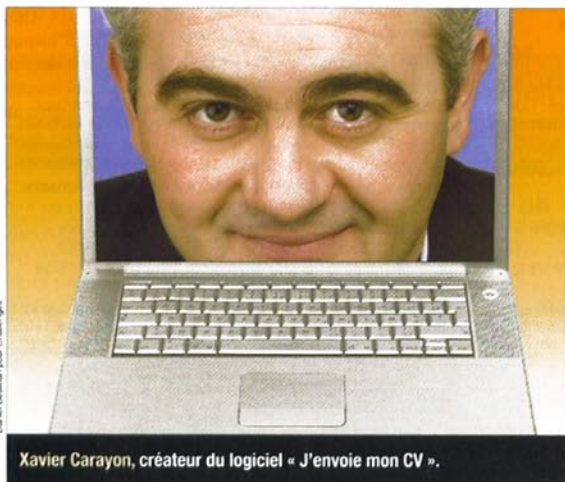


**CARRIÈRE**

# Les sept erreurs qui tuent la candidature

**Recrutement**  
Par Catherine Salvant

Certaines bévues, fatales lors d'un entretien d'embauche, peuvent être facilement évitées. Autant les connaître.



Xavier Carayon, créateur du logiciel « J'envoie mon CV ».

**« Dans des entretiens, je disais que j'étais ouvert à tout. Erreur ! J'ai vite compris qu'il fallait avoir un projet professionnel. Du coup, je viens de créer un logiciel d'aide à la recherche d'emploi. »**



Martine Dunker, ex-chasseuse de têtes, en recherche d'emploi.

**« Après dix-sept ans à la tête de mon propre cabinet, je souhaite intégrer une entreprise. Le problème ? Je suis classée comme "immanageable" et indépendante. En attendant un CDI, j'interviens en consultante. »**

**A**voir les mains moites, la voix blanche ou des tics de langage ; demander à fumer ou tripoter un stylo pendant tout l'entretien ; porter des chaussures non cirées ou une chemise rouge si l'on postule dans une banque... Un recruteur peut passer sur ces défauts et ces fautes de comportement s'il décèle chez le candidat les qualités et les compétences qu'il recherche. Reste que certaines bévues, peu nombreuses mais fréquemment commises, peuvent devenir fatales.

Voici celles que le candidat averti peut facilement éviter.

## 1 Tout ignorer de l'entreprise visée

Pas très compliqué de trouver le chiffre d'affaires, le cours de Bourse ou le nom du PDG de l'entreprise où vous souhaitez entrer. Et même fortement recommandé. « C'est le moindre des signes d'intérêt, et je pense que l'on peut même attendre un peu plus d'un candidat », estime Yves du Poset, directeur as-

socié au cabinet d'outplacement Actensia (ex-Capfor). Vous pouvez aussi vous renseigner sur l'organisation interne de l'entreprise ou des opérations récentes – fusion, développement à l'étranger... Pour autant, « ne vous lancez pas dans de grandes investigations, ou alors ne dites pas tout, tempère Christiane Maréchal, présidente du cabinet Lombard, spécialisé dans la recherche d'emploi pour dirigeants. Certains DRH aiment bien dévoiler eux-mêmes les ressources de l'entreprise. »

## 2 Présenter un CV délayé ou mensonger

A 20 ans, avoir travaillé comme serveur l'été, c'est signe de débrouillardise. Continuer de l'indiquer sur son CV après dix ans d'expérience professionnelle fleure le remplissage. « Après plusieurs années, c'est la dernière école qui compte, un MBA le cas échéant, conseille Laurent Bouchet, directeur associé chez Equiteam, cabinet spécialisé dans le recrutement de juristes. Pas la peine d'indiquer la sec-